

**From:** [gilours@orange.fr](mailto:gilours@orange.fr)  
**Sent:** Sunday, March 4, 2018 8:48 PM  
**To:** Undisclosed-Recipient;;  
**Subject:** Le vrai du faux bafoué

Ce n'est pas parce qu'on démêle le vrai du faux page 22 du déjà bulletin de campagne électorale que ce qui sortira de ce démêlage deviendra une vérité ! 04/03/18

Car l'ACRECF qui entretient le parc DEPUIS 2015 ne dépense pas 1500 euros par an soit DIX FOIS MOINS que la commune, ce qui laisse songeur sur la responsabilité budgétaire de celle-ci ; nos clients ont du parfois eux-mêmes tondre l'herbe et nettoyer le parc MAL ENTRETENU avant leurs manifestations privées ainsi que des artistes ; depuis 1996 jusqu'à 2012 TOUT le parc était privé ; il est normal d'assurer la DÉPENSE DE LA COMMUNE pour le tiers du parc accessible au public lui appartenant ; il est arrivé une fois que la commune dépense 15000 euros mais à la DEMANDE DU VOISIN monsieur NARDON pour couper des arbres et souder des barrières et enlever un arbre tombé sur le terrain municipal ; il est normal d'assurer (mal) l'entretien d'un parc privé par une ville quand il est GRATUITEMENT ouvert aux villageois encore faut-il ramasser l'herbe sinon ça s'appelle faire les foins ; du mobilier urbain en fonte a été jeté dans la Fure malgré les demandes répétées du CERFAC à la Mairie pour le recéler avant que cela ne se produise, ce qui annule plusieurs dépenses annuelles, car il n'a pas été rendu par la mairie, il y a donc eu VOL de 5000 euros ; la discussion sera refusée tant que la commune continuera d'appeler l'établissement autrement que par LA GRANDE FABRIQUE (et tant qu'elle sera politiquement gérée par un parti qui est rejeté par 98% de la population française ? ) ; AUCUNE demande écrite du CERFAC auprès de la municipalité pour effectuer des travaux n'a existée pour maintenir l'ouverture de l'établissement ; PAREIL pour le label patrimoine de l'Isère qu'on nous a fait signer et que j'ai fait annuler très vite car il y avait, après réflexion, encore quelque chose de FLOU ET Y'A UN LOUP ; si la commune veut dépenser à tout prix, c'est de SA SEULE RESPONSABILITÉ surtout quand elle fait faire des pancartes qu'elle fera planter dans le parc sans en avertir les propriétaires d'ailleurs ; la commune actuelle connaît très bien les raisons de sa rupture du lien entre le CERFAC car, entre autres, et surtout, elle a SUPPRIMÉ l'article principal d'une convention d'ouverture du parc privé au public signée avec la Mairie communiste qui permettait aux précaires de profiter gratis de toutes les manifestations ; si J'AI SIGNÉ cette convention c'est que j'ai tout de suite vu l'erreur politique et il fallait bien que la mairie l'a signe aussi pour que je puisse mieux la dénoncer et ne pas entendre qu'elle ne l'a pas signée.

Quand on veut sauvegarder un bâtiment qu'on a fait inscrire au monument historique, on n'autorise pas des grandes manœuvres de pompiers s'y faire à l'intérieur pour le fragiliser !  
Quand on veut préserver un parc qu'on a fait inscrire au monument historique, on ne va pas y mettre une borne incendie en son milieu !

Je suis fier d'avoir arrêté ce carnage et ce n'est que le début ...  
Et d'avoir une conscience un peu plus aigüe en matière de protection du Patrimoine ...

Gilles MICHEL  
" on vaut mieux que ça ! " " on s'en souviendra ! "

**From:** [Thibault Moyrand](#)  
**Sent:** Sunday, April 3, 2016 5:24 PM  
**To:** [Gilles Michel](#)  
**Subject:** Re: ORELSAN et GUY BEDOS

salut

un texte qui est bon. excepté la citation sur la "propriété privée" qui est aussi une plaie importante pour le monde ouvrier qu n'a jamais été propriétaire de ses usines.

moi je supprimerai ça.

Le 3 avril 2016 à 14:27, <[gilours@orange.fr](mailto:gilours@orange.fr)> a écrit :

Madame LA maire Amélie GIRERD,

je viens de quitter Monsieur Gérard Nardon, propriétaire de la Guillonière, bâtisse voisine de l'ancienne chapelle de l'usine la grande fabrique, Z.A. de la vallée, canton de Tullins à Renage dans l'Isère, en France, qui tout comme moi vous avait signifié par L.R. avec A.R. en temps et heure son refus de voir son patrimoine privé être inscrit aujourd'hui à l'inventaire des monuments historiques.

J'ai consolé ce bon, brave et gentilhomme effondré dans mes bras pleurant à chaudes, hoquettantes et infantiles larmes.

Comme d'immondes dégueulasses saloperies doivent remplir, gouverner et posséder votre corps, votre esprit et votre âme pour anéantir, meurtrir et crucifier cette belle personne, créature de l'univers et être humain que vous saviez sous curatelle renforcée !

Ni rien, ni personne ne m'empêchera de faire savoir au monde, toujours et partout cet évènement cruel, désespérant et tragique parce que éternellement gravé dans ma mémoire, ma conscience et mon Histoire.

Gilles MICHEL  
NEC PLURIBUS IMPAR

----- Message transféré -----

From: <[gilours@orange.fr](mailto:gilours@orange.fr)>

To: <[gilours@orange.fr](mailto:gilours@orange.fr)>

Cc:

Date: Sun, 3 Apr 2016 14:01:15 +0200

Subject: Arrêté Renage

LE FAUX ARGUMENT DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL POUR CACHER UN CARRIÉRISME  
MALADIF,  
L'IGNORANCE DE LA NATURE HUMAINE QUI A LE DROIT DE CHANGER D'AVIS,  
LE MÉPRIS DE LA LIBERTÉ INDIVIDUELLE,  
L'ATTAQUE DE L'ARTICLE DE LA DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU  
CITOYEN CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE,  
LA RÉCUPÉRATION COMME MOTEUR DE L'EXISTENCE,  
LES DECISIONS À IMPOSER TOTALITAIREMENT,  
LE MENSONGE MAGNIFIÉ,  
LA LUTTE CONTRE L'HARMONIE,  
LA MORALE DE VIE AU DERNIER RANG DES VALEURS HUMAINES,  
L'IRRESPECT DE LA NATURE ET DE SA NATURE,  
L'OBSCURANTISME DEVANT LE DÉVELOPPEMENT DU POTENTIEL HUMAIN,  
LA JOIE D'ÉCRASER LES FAIBLES,  
L'ALLÉGRESSE D'ÉCARTER LES MINORITÉS,  
LE POUVOIR AU SERVICE DU HARCÈLEMENT,  
LE SECTARISME COMME OUVERTURE D'ESPRIT,  
LA GOURROUMANIA COMME DÉSESPOIR,  
LE DÉNIGREMENT POUR ÉLEVER SON ÉGOTISME,  
LE COLLECTIF POUR UN PROFIT PERSONNEL,  
L'INAPTITUDE À COMPRENDRE RAPIDEMENT,

LA TRAHISON DES CAMARADES QUI PERMETTENT UN MANDAT ELECTIF,  
L'ASSASSINAT DE LA CONFIANCE DES ÊTRES QUI PLACENT AUX  
RESPONSABILITÉS ,  
LA POLITIQUE AU CABINET,  
LE DÉDAIN POUR S'ÉGOCENTRER,  
LES BLESSURES CRUELLEMENT INFLIGÉES AUX AUTRES POUR LES EMPÊCHER  
D'ÊTRE,  
LA DIARRHÉE SUR LE MONDE OUVRIER,  
LES AUTRES POUR SE SERVIR AU LIEU DE SERVIR,  
LES ARTISTES COMME FAIRE-VALOIR,  
UN STYLE DE VIE SANS CLASSE,  
L'ASSURANCE COMME DICTATURE DE LA PENSÉE ,  
UNE ATTITUDE PLUS VIEILLE QUE LE MONDE,  
L'EFFICACITÉ DE L'INCOMPÉTENCE,  
UN COMPORTEMENT EXEMPT DE TOUTE EXEMPLARITÉ,  
LA POLITESSE AU CANIVEAU,  
UNE VIE QU'AUCUN DIVAN NE POURRAIT ANALYSER,  
LE MALHEUR D'EXISTER,  
L'INDIGNITÉ COMME MÉTHODE,  
L'INFLUENCE COMME MOYEN,  
LA HONTE DE SOI QUI CONTAMINE L'AUTRE,  
ET PLEIN D'AUTRES CHOSES ENCORE DU MÊME GENRE,

CE SERA ÊTRE CONDAMNÉ À MOURIR D'ENNUI...  
PUISQUE DÉJÀ MORT.

Gilles MICHEL

"JE NE CROIS PAS COMME ILS CROIENT,  
JE NE VIS PAS COMME ILS VIVENT,  
JE N'AIME PAS COMME ILS AIMENT,  
JE MOURRAI COMME ILS MEURENT"  
PARCE QUE DÉJÀ ILS MEURENT...

gilours

Objet **Fw: RE:**  
De **gilours@orange.fr**  
À **gilours@orange.fr**  
Date **04.03.2018 19:46**

**From:** Amélie GIRERD  
**Sent:** Saturday, September 15, 2012 1:10 PM  
**To:** [gilours@orange.fr](mailto:gilours@orange.fr)  
**Cc:** Michel PELLISSIER ; [b.coronini@live.fr](mailto:b.coronini@live.fr) ; [corinne.cuniberto](mailto:corinne.cuniberto) ; Sylviane ; [dgs@ville-renage.fr](mailto:dgs@ville-renage.fr) ; [dominique.roybon@club-internet.fr](mailto:dominique.roybon@club-internet.fr)  
**Subject:** RE:

Bonjour Gilles,

La convention est prête de notre côté et pourra donc être signée dès notre prochaine rencontre qui pourra

avoir lieu à partir de la semaine du 24 septembre comme évoqué dans mon mail du 11 septembre. Je vous laisse donc le soin de me proposer des dates pour cette période.

Je tiens à vous rappeler que depuis 2008, l'équipe municipale s'est engagée, en partenariat avec vous, à protéger et valoriser le site de la Grande Fabrique et notamment la chapelle-pont. Pour cela, plusieurs avancées :

- Obtention du **Label Patrimoine en Isère**
- Démarche en cours pour **l'inscription au titre des monuments historiques**
- Vote d'une **subvention annuelle au CERFAC** de 1 000€
- Organisation d'**événements culturels chaque année** (concerts, expositions, spectacles...)
- **Préemption et achat du bâtiment Faller** pour la protection du parc public
- **Modification du POS**, spécifiquement et en urgence avec étude architecturale du CAUE **pour l'instauration d'un périmètre de projet et de protection du site.**

En parallèle, un travail est en cours pour la mise en place de placards et d'un branchement électrique permettant l'éclairage des concerts.

Chaque année, ce sont plus de 1500 euros de fonctionnement supplémentaires qui sont actés pour l'entretien du parc et de petits travaux liés à la chapelle ou au site de la Grande Fabrique.

Depuis 2008, nous entretenons de bonnes relations qui ne demandent qu'à être pérennes pour continuer à protéger et valoriser, ensemble, ce site magnifique.

Le travail doit donc se finaliser en bonne intelligence et dans le respect de chacun des partenaires. Au service avant tout de la préservation du patrimoine et du développement de la culture dans notre commune.

Bonne journée,

Amélie Girerd  
Maire  
Mairie  
55, boulevard Docteur Valois  
38 140 Renage  
04.76.91.47.33.